

PLAN DE MOBILITE

Ville de Renens

31 mai 2010





Un plan de mobilité: pourquoi?

○ Programme de législature

- Améliorer le cadre de vie
- Développer les transports publics et la mobilité douce
- Maitriser le développement du trafic individuel motorisé
- Imposer aux entreprises des exigences en matière de mobilité (plan de mobilité, politique des parkings)

→ L'administration communale doit donner l'exemple

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

- **Chantier 6 consacré aux transports**
 - TIM (individuels motorisés) et TP (publics)
- Transports publics:
 - Déterminer les développements du réseau des TP à mettre en œuvre
 - pour parvenir aux objectifs fixés par le SDOL en terme de transfert modal de la voiture vers d'autres moyens de déplacements moins polluants



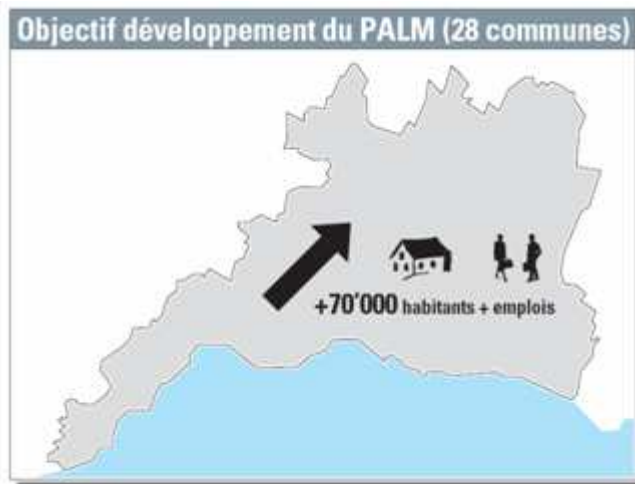
Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

o **Constats:**

- Engorgement du trafic dans l'Ouest lausannois
- Dépassement régulier des normes de pollution CO₂ Opair

PALM – Concept des déplacements

Pour une bonne croissance de l'agglomération



Deux scénarios pour intégrer ces développements

État de Vaud – PALM – Étude de stratégie d'accessibilité multimodale
RGR - Transitec - Mai 2009

Scénario "tendance actuelle"

- Dispersion croissante de l'habitat
- Peu de maîtrise de la mobilité automobile (stationnement, contrôle d'accès, ...)
- Manque d'efficacité du réseau de transports publics

Résultats



Scénario "inversion de la tendance actuelle"

- Maîtrise de l'urbanisation et développement dense de l'agglomération vers l'intérieur
- Gestion et maîtrise de la mobilité automobile
- Amélioration de l'efficacité du réseau TP et bonne desserte des sites stratégiques prioritaires par ce mode de transport

Résultats



(*augmentation relative des prestations véhicule-km)



SDOL: Réalisations à venir dans l'Ouest lausannois

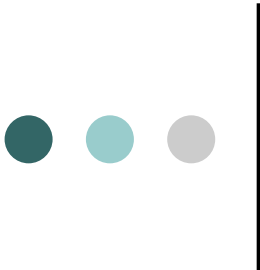
○ Programme 2010-2014 des tl

- Amener l'offre dans l'OL au niveau de celle du reste de l'agglomération

= Doubler l'offre

○ Axes forts

- Tram (Blécherette)-Lsne Flon-Malley-Gare Renens-(Bussigny): étape 1 - 2016-2017
- Bus à haut niveau de service (BHNS): route de Cossonay – réalisation 2017-2018
- Requalification de la Gare de Renens – interface de TP (RER Vaudois, M1, Tram, réseau de bus)



Tl: une offre en constante augmentation dans l'OL

- **Nouvelles lignes de bus (R10)**
 - 17: Lsne Centre-Bussigny (dessert Hôtel-de-Ville, Avenir, Lausanne 21-25 et Renens gare)
 - 36: Renens Gare-Closalet
- **Offre étendue le week-end et le soir (R10)**
 - 30: Renens Gare-Bourdonnette (Ecublens-St Sulpice)
 - 32: Crissier-Malley (dessert Renens gare, CTC)
 - 33: EPFL-Prilly (dessert Renens Gare, CTC, Malley)
- **2012: renforcement du réseau**
 - Au Sud de la gare avec la prolongation de la ligne 25 (Pully-Bourdonnette jusqu'à Renens Gare)
 - Liaison Crissier-Renens-Malley
 - Ligne 18 (Flon-Crissier via Florissant et Baumettes) aux heures creuses



Traduction dans les chiffres

- Contribution de Renens au budget des tl:
 - 2005: 3.5 millions
 - 2010: 5.5 millions
 - 2014: > 9 millions

→ X 3 en 10 ans



Et ailleurs ?

- Plans de mobilité dans les communes:
 - Lausanne, Vevey, Nyon, Pully, Morges, Yverdon, etc.
- Nouvelles entreprises à Renens:
 - des normes imposées pour les places de parc
 - Orange
 - Longemalle Parc



Principes généraux du plan de mobilité de Renens

- Réduire le nombre de déplacements domicile / travail en véhicule motorisé et les émissions de CO₂ qui en découlent
- Définir une politique de gestion des déplacements professionnels favorisant les TP et mobilité douce

→ Aller dans le sens des objectifs du SDOL et du programme de législature (stabiliser les TIM et augmenter les TP et mobilité douce)

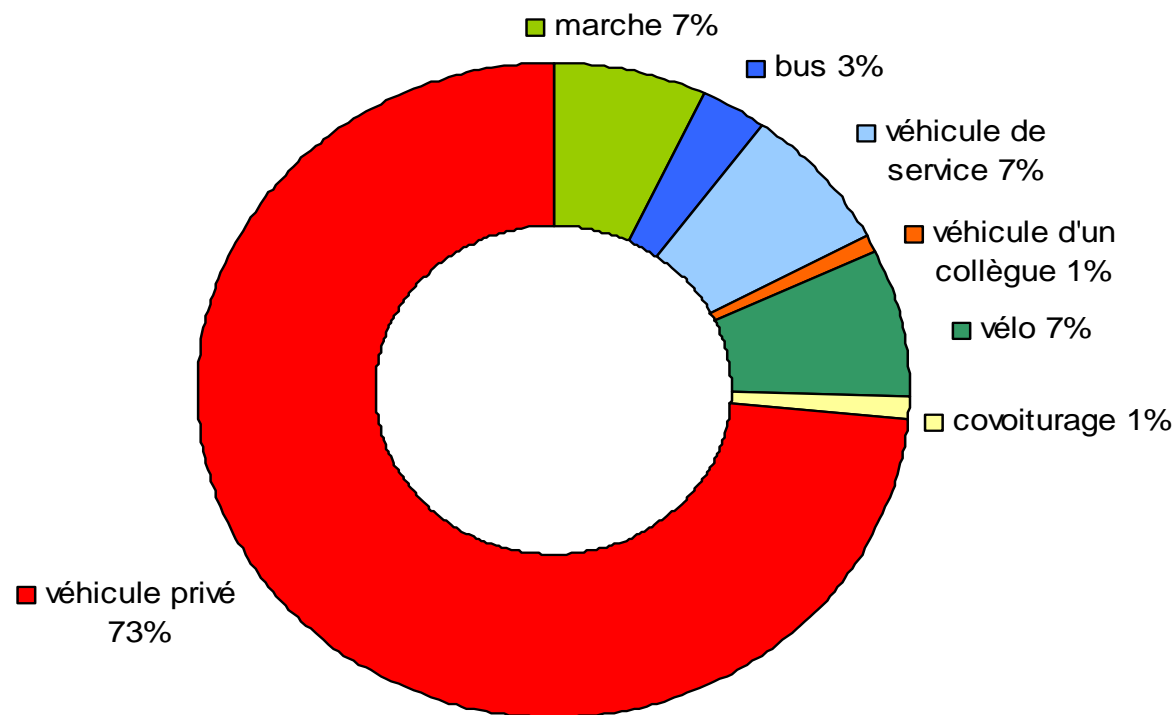


Historique du plan de mobilité

- **Début 2008:** Première analyse de Mobilidée
- **Avril 2008:** Présentation de la démarche auprès du personnel.
- **Avril-Septembre 2008:** Etat des lieux par récolte d'information, enquête auprès du personnel.
- **Novembre 2008:** Présentation du rapport de Mobilidée au groupe de pilotage.
- **Mars 2009:** Décisions prises par la Municipalité et présentation au personnel.
- **Septembre 2009:** Mise en œuvre de la première étape (mesures incitatives pour les déplacements professionnels)
- **Depuis:** poursuite du travail avec le groupe de pilotage pour la suite du plan

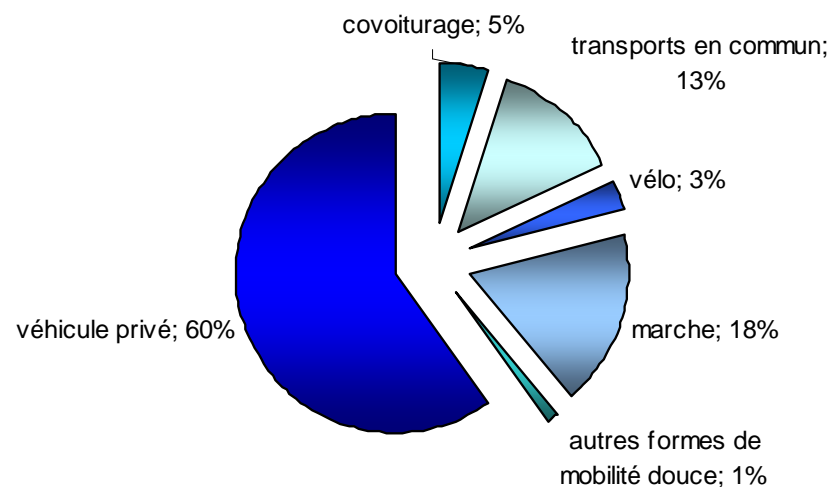
Etude Mobilité: Déplacements professionnels

Large utilisation du véhicule individuel motorisé: 73%



Etude Mobilité: Déplacements pendulaires

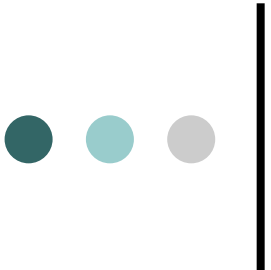
Large utilisation du véhicule individuel motorisé: 60%





Questionnaire des usagers (printemps 2008)

- **Déplacements professionnels:**
 - Principalement à Renens et vers les autres sites de l'administration
 - **Déplacements pendulaires:**
 - 48% vivent à moins de 15 min à pied ou à vélo du lieu de travail, plus de 20% à moins de 20 min en TP
 - Bonne disposition envers alternatives à la voiture (ex: 39% en TP, 31% à pied)
 - 30% des automobilistes envisageraient de changer de moyens de transport en cas d'accès limité aux parkings
- **Potentiel réel de changement de mode de transport**



Mesures évoquées par le groupe d'usagers

- **Incitations pour la mobilité pendulaire**
 - Participation financière Abo TP
 - Aide à l'achat de vélo / vélo électrique
 - Tickets restaurant pour les pauses de midi
 - Abris / vestiaires (mobilité douce)
 - Service de réparation et d'entretien (vélos)
- **Déplacements professionnels**
 - Véhicules électriques à disposition
 - Cartes accès aux TP
 - Incitation au co-voiturage professionnel
 - Minibus interne pour se déplacer d'un site de l'administration à l'autre
 - Gestion des déplacements professionnels

Autres idées ou demandes du groupe d'usagers

○ **Parking:**

- Exclure des parkings les personnes à moins de 15 min du lieu de travail
- Ne pas instaurer de critères d'attribution (ne pas pénaliser ceux qui n'ont pas d'alternatives - ne pas se mêler de la vie privée)
- Permettre l'utilisation occasionnelle

○ **D'une manière générale:**

- La hiérarchie doit montrer l'exemple pour les déplacements pendulaires et professionnels



1^{ère} étape: (depuis Sept 2009) déplacements professionnels

○ **Mise à disposition de moyens :**

- Vélos électriques sur 3 sites (10 au total)
- Abonnements tl transmissibles sur chaque site
- Cartes journalières CFF (2 supplémentaires pour cela)
- Promotion de la mobilité douce → « à vélo au boulot », semaine de la Mobilité, etc.
- Outil informatique (pour la gestion et la réservation)

○ **Encore en suspens:**

- véhicules motorisés alternatifs



Premier bilan après 8 mois (Sept 2009-avril 2010)

○ Vélos:

- 234 réservations (env. 20 personnes)
- En moyenne 5.3 km par réservation
- Plus de 1'200 km parcourus !
- Conciergeries de plusieurs sites scolaires bientôt équipées

○ Cartes Mobilis (bus tl): 28 réservations

- À développer !

○ Cartes journalières CFF: 97 réservations



2^{ème} étape: déplacements pendulaires

- **Depuis sept. 2009:** travail de réflexion du groupe de pilotage
- **27 avril 2010:** Consultation du groupe d'usagers (présentation des mesures envisagées – prise en compte des propositions)
- **7 mai 2010:** Décision municipale
- **17 mai 2010:** Présentation à la Commission du personnel
- **31 mai 2010:** Présentation à l'ensemble du personnel communal

● ● ● | 2^{ème} étape: déplacements pendulaires

- **Dès le 1^{er} octobre 2010**
- Les différents volets de la 2^{ème} étape:
 - Gestion du Parking
 - Equipements
 - Mesures incitatives et subventions
 - Gestion des frais de déplacements et forfaits
 - financement

● ● ● | Principe du paiement du parking

Incitation - Equité

- Tarif unique de Fr. 60.- par mois (quel que soit le taux d'activité)
- De 7h à 19h la semaine
 - Ajustements à trouver pour les séances tardives
- Pas de limitation du nombre de places de parc (pas de critères d'attribution)
 - Évaluation après 1 an
- Pas de places réservées / nominatives
- Accès à 3 parkings :
 - **Hôtel-de-Ville, Parc Frehner et Censuy**



Parking occasionnel

- Pour ceux qui viennent occasionnellement en voiture :
 - Cartes à gratter
 - Fr. 3.- la demi-journée
 - Fr. 6.- la journée entière
 - Disponibles dans tous les services et valables sur les trois parkings

Modification du statut des parkings

- Hôtel de ville – Frehner – Censuy → parkings privés communaux
 - Aménagements idoines
- Parking devant le CTC → espace entièrement réservé:
 - Véhicules de service de l'Administration
 - Véhicules de livraisons
 - Places visiteurs payantes (horodateur)
 - Au moins une place réservée pour personne à mobilité réduite



Equipements: Abris pour vélos

- Équipements spécifiques sur les trois principaux sites de l'Administration
 - Hôtel-de-Ville
 - Site Rue de Lausanne 21-25, Avenir 2
 - CTC
- Parcs à vélos couverts
- Parking accessible et sécurisé pour les vélos électriques communaux



Mesures incitatives: objectifs

- Encourager les alternatives à la voiture individuelle pour les trajets pendulaires (domicile-lieu de travail)
- Changer les habitudes au-delà des déplacements pendulaires (usage des transports publics ou mobilité douce en dehors du travail également)

→ **Bénéficiaires: l'ensemble du personnel communal**



Catalogue des mesures

- Par année civile:

--> **A choix pour chaque collaborateur**

Encourager
alternatives pour
les trajets
pendulaires

- Fr. 200.- remboursés sur présentation d'un abonnement annuel tl, ou
- Fr. 200.- remboursés sur présentation d'un abonnement annuel de parcours ou général CFF, ou

Changer les
habitudes aussi
en dehors du
travail

- Fr. 100.- remboursés pour l'entretien et vignette d'un vélo (traditionnel ou électrique), ou
- Fr. 100.- remboursés sur présentation de l'abonnement CFF ½ tarif, ou
- Incitation Fr. 100.- sous forme de
 - 2 cartes Galaxy (tl) de Fr. 50.- chacune ou
 - 3 cartes journalières CFF



Subventions

- Une subvention de Fr. 300.- à l'achat:
 - d'un vélo traditionnel ou pour l'équiper d'un moteur électrique
 - d'un vélo électrique
 - d'un scooter électrique
- en plus de la subvention octroyée par certaines communes, dont Renens
- Délai d'attente de 5 ans



Pour 2010...

- **Incitations (à choix pour le collaborateur):**
 - Fr. 100.- remboursés sur présentation d'un abonnement annuel tl, ou
 - Fr. 100.- remboursés sur présentation d'un abonnement annuel de parcours ou général CFF, ou
 - Fr. 50.- remboursés pour l'entretien et vignette d'un vélo (traditionnel ou électrique), ou
 - Fr. 50.- remboursés sur présentation de l'abonnement CFF ½ tarif, ou
 - Incitation sous forme de
 - 1 carte Galaxy (tl) de Fr. 50.- ou
 - 1 carte journalière CFF
- **Et subvention 300 frs (pour achat de vélos, vélos et scooters électriques, etc.)**



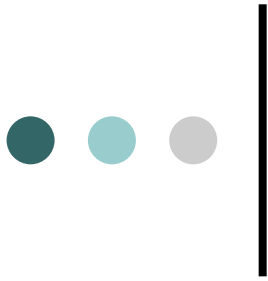
Gestion des frais de déplacements professionnels

- Principe général à terme:
 - Ne plus rembourser de frais de déplacements en véhicule privé
 - Supprimer les forfaits
 - Question des piquets (WE, neige, etc.)
- En attendant la mise à disposition de l'ensemble des moyens (véhicules alternatifs):
 - Forfaits revus en fonction du contrôle des km parcourus
 - Plus de remboursements de km sauf exception



Financement

- Principe : les recettes financent les dépenses (mesures et équipements)
- Les dépenses seront plus élevées que les recettes
 - La Municipalité s'engage à financer les prestations les 3 premières années – puis évaluation
- Tous les collaborateurs paient le parking, y compris Municipalité, chefs de service,
- Partenaires aussi (PoIOuest, PPLS, Office de l'orientation scolaire, Agence d'assurances sociales + à terme écoles)



Merci de votre attention !